

la nation; les gens qui habitent ses collines et ses vallées en sont l'âme, l'esprit, la vie. Les individus peuvent former des communautés mais ce sont les institutions démocratiques et leurs attributs, qui peuvent créer et maintenir une nation. Notre progrès, notre avancement, en un mot tout ce que nous avons de cher au cœur, notre existence même dépend de ces attributs démocratiques. On a dit avec raison:

La multitude qui n'est pas unie ne saurait être que confusion et comme corollaire, l'unité qui ne dépend pas de la multitude n'est que tyrannie.

Quelle que soit l'opinion de chacun d'entre nous, je suis certain que si nos délibérations sont calmes et modérées, tant à la Chambre qu'en dehors, et que de plus, si le besoin se fait sentir, nous sommes disposés à la conciliation de ce côté-ci de l'Atlantique, car c'est le manque d'esprit de conciliation qui a été la cause du conflit sur le continent européen; et ainsi, à n'en pas douter, le Canada atteindra ce à quoi il vise dans le conflit actuel, soit la "coopération efficace" dont a parlé notre très honorable chef, coopération à laquelle on aspire dans toutes les parties du pays.

Je remercie le premier ministre d'avoir convoqué le Parlement aussi promptement afin de lui soumettre des questions de la plus haute importance.

Je désire également féliciter très cordialement le exposeur de l'Adresse, l'honorable représentant d'Algoma-Ouest (M. Hamilton). L'habileté dont il a fait preuve en cette occasion lui fait honneur ainsi qu'à la circonscription qu'il représente si dignement depuis qu'il siège à la Chambre.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, j'exprime, en terminant, le profond espoir que la Chambre étudiera, comme le pays a raison de s'y attendre, les propositions qui seront faites par le Gouvernement avec la modération, le calme, le désintéressement personnel, la prudence et le vrai patriotisme, capables seuls de maintenir et de conserver un véritable sentiment d'unité canadienne. Et dans ces sentiments, j'ai l'honneur d'appuyer la proposition de l'honorable député d'Algoma-Ouest (M. Hamilton).

(Traduction)

L'hon. R. J. MANION (chef de l'opposition): Je me proposais de ne dire qu'un mot pour prier l'honorable député qui a proposé l'Adresse (M. Hamilton) et celui qui l'a appuyée (M. Blanchette) de ne pas m'en vouloir de ne les féliciter que brièvement pour les discours qu'ils ont prononcés cet après-midi. Ils se sont, cependant, si exceptionnellement bien acquittés de leurs tâches que je me vois dans l'obligation d'ajouter une phrase ou deux

à mes observations à leur égard. J'ai écouté tout particulièrement le discours de l'honorable représentant d'Algoma-Ouest (M. Hamilton), qui vient d'une région de notre pays d'où je viens moi-même, l'Ontario-Nord, et je puis dire tout de suite que je partage presque toutes, sinon toutes les opinions qu'il a exprimées. Il a fait au Gouvernement des propositions très pratiques et je vais ici même en discuter quelques-unes à ma propre manière. Un bon nombre de ces propositions pratiques méritent que le Gouvernement s'y arrête. Je félicite l'honorable député et sa circonscription de l'excellente manière dont il a proposé l'Adresse. Je crois avoir raison de dire que non seulement l'honorable représentant d'Algoma-Ouest mais aussi l'honorable représentant de Compton (M. Blanchette) ont eu l'honneur de faire du service militaire durant la Grande Guerre, le premier dans les armées canadiennes et le dernier dans l'armée américaine. Recouverts de cet honneur, ils pouvaient élever la voix avec autorité dans une session comme celle-ci.

L'honorable représentant de Compton (M. Blanchette) a prononcé un discours modéré et raisonnable. Je n'ai pas l'intention de le discuter en détail, mais je puis dire que j'approuve absolument l'appel qu'il a fait à la fin de ses observations en faveur de la modération et de la tolérance. Nous n'avons jamais senti plus vivement le besoin de modération dans notre pays qu'au cours de la présente crise. Si j'osais ajouter quelque chose aux paroles de l'honorable représentant de Compton (M. Blanchette), je voudrais dire qu'à mon tour j'espère bien que non seulement au sein du Parlement mais aussi au dehors on se montrera tolérant envers les opinions des autres Canadiens.

Je n'ai pas l'intention de parler bien longuement pour le moment. J'approuve la déclaration de l'honorable représentant d'Algoma-Ouest (M. Hamilton) disant qu'à l'heure actuelle les actes comptent plus que les paroles. Je voudrais ajouter, et j'ai l'autorité voulue pour ce faire, que notre parti n'aura recours, pas plus aujourd'hui que demain, à aucune critique captieuse non plus qu'à des manœuvres politiques. Nous traversons une crise très grave, peut-être la plus grave que le monde ait encore connue. Nous ne pouvons pas oublier, après tout, qu'il y a vingt-cinq ans le Parlement a été convoqué en session spéciale de guerre—qu'il n'y a que vingt et un ans que nous avons cessé de participer aux dernières hostilités. En d'autres termes, la présente génération aura été témoin de deux grandes guerres. Voilà, certes, un bien lourd fardeau sur nos épaules. Mais en même temps tous les Alliés de la dernière guerre et tous ceux des présentes hostilités ont la certitude qu'ils n'ont pas désiré la guerre,